



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022

PRÉSENTS : Nicole Genin, Simone Combet, Jacques Cuisnier, Félix Perez, Gérard Budin, Maurice Cottaz, Gilbert Batier, Marie Funk, Marie-Alix Riobé, Michelle Faure, Pierre Yves Durand, Jonathan Dupin.

EXCUSÉES : Geneviève Corbi, Nadège Jodar.

LE QUORUM EST ATTEINT

Début de séance : 20 h 36

Secrétaires de séance : Simone COMBET et
Pierre-Yves Durand



Le compte rendu du conseil municipal du 16 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

1/ L'acquisition de matériel électroportatif vendu par un particulier (D) :

Le Maire présente aux conseillers la liste des matériels électroportatifs proposés à la vente par un particulier. Elle précise que le matériel neuf ou très peu usagé serait utile au personnel des services techniques.

Elle propose aux conseillers de les acheter pour une valeur totale de 365 € correspondant à l'offre du particulier des éléments désignés ci-dessous :

- 1 portail métal largeur 3 mètres,
- 1 perforateur RHINO,
- 1 disqueuse 125 FARTOOLS,
- 1 ponceuse d'angle PONCER,
- 1 disqueuse 230 RHINO,
- 1 pistolet à peinture 500 w,
- 1 mallette d'outils sans fils : visseuse, scie-sauteuse, ponceuse,
- 1 rouleau de grillage neuf à mailles soudées 25 m x 120,
- 1 échelle pliante bleue,
- 1 scie-sauteuse MASTERCRAFT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'autoriser le maire à procéder à l'achat des matériels cités pour une valeur totale de 365 €.

Jacques CUISNIER est sorti de la salle, il ne vote pas, car le matériel est vendu par un tiers connu.

2/ Modification du temps de travail (D) :

Il s'agit d'acter le passage à 35 h du contrat de travail de notre employé technique espaces verts et entretien des bâtiments, à partir du 1^{er} juin 2022.

3/Validation de la tarification du service PanneauPocket et du plan de financement (D) :

L'application peut être financée à 100 % par le biais de subvention de la part de l'Etat dans le cadre du Plan France Relance.

La demande a été faite depuis plusieurs mois mais s'avère compliquée, les documents, des informations complémentaires étant demandées régulièrement.

La présente délibération doit acter le montant hors taxes de la prestation, soit :

1 an à 150 € HT

2 ans à 300 € HT + 1 trimestre gratuit

3 ans à 450 € HT + 1 semestre gratuit

A l'unanimité a été validé l'abonnement pour une période de 3 ans pour le montant de 450 € Hors Taxes avec 1 semestre gratuit.

4/ Point financier :

Présenté par Félix PEREZ : Une annexe détaillée sera jointe au procès-verbal

	BUDGET	Réalisé	%
Fonctionnement			
Dépenses	703 992.13 €	125 550.27 €	17.83%
Recettes	703 992.13 €	113 715.93 €	16.15%
Solde		-11 834.34 €	
Investissement			
Dépenses	724 229.45 €	61 156.25 €	8.44%
Recettes	724 229.45 €	4 263.82 €	0.59%
Solde		-56 892.43 €	

5/ Questions diverses et tour de table :

- **Travaux de la mairie et de l'ancienne école :**

Madame le Maire annonce que deux réunions ont eu lieu :

1. Le 7 juin avec les représentants de la Région. Nos dossiers de travaux subventionnés vont être recensés avant le 15 juillet.

En fin d'année, nous saurons le pourcentage du montant de subvention qui nous sera accordé.

Les travaux pourront commencer le premier trimestre 2023.

2. Le 9 juin avec les représentants de la conférence territoriale (Département).

Nos dossiers sont inscrits, pour les travaux de la mairie en 2023 et pour l'ancienne école en 2023/2024.

Quant à la préfecture (l'état) :

La demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) doit être faite avant le 31 décembre 2022.

Le dossier DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) doit être déposé avant mars 2023.

Nous sommes en attente du chiffrage détaillé de l'architecte.

Maurice Cottaz explique que, dans le cadre de la mutualisation des communes au sein de la CCBD, une proposition d'aide financière en soutien aux projets des communes va être proposée au vote lors du prochain Conseil Communautaire. Taux d'aide (selon le montant de dépenses prévisionnelles) :

80 % jusqu'à 20 000 € TTC de dépenses.

60 % de 20 001 à 40 000 € TTC de dépenses.

50 % à partir de 40 0001 € TTC de dépenses.

Les dépenses éligibles étant en investissement ou en fonctionnement (Travaux, études, acquisition)
 L'objet de cet appel à projet étant de développer les transitions (énergétique, écologique, sociale, économique, démocratique, etc.) et les mobilités durables (aménagement d'espaces, développement de la multi modalité, mobilité partagée, etc.) pour contribuer à la mise en œuvre du projet de territoire Balcons du Dauphiné et favoriser la coopération et la mutualisation entre communes et communauté de communes.

- **Coût assistance juridique**

Une demande de proposition tarifaire ciblée par nature de prestation d'assistance juridique a été faite auprès des avocats conseils de la Commune. Cette ligne budgétaire est en effet en constante évolution. Cette tendance se retrouve dans de nombreuses communes.

- **Commission nouveaux arrivants**

Une mise à jour du livret existant a été effectuée, une réunion est à déclencher pour validation de ce livret.

- **Sécurité routière**

Nous avons rencontré les représentants du département du territoire dont nous dépendons (Le Haut Rhône Dauphinois) Messieurs Liberelle et Bonnaire. Ils nous ont communiqué le résultat des comptages techniques effectués durant la période du 7 au 17 mars 2022 :

	Route de Vézeronce 70km/h	Route de Dolomieu 80km/h	Route du Village 50km/h	Route de la Frette 50km/h
Débit moyen journalier vers St Sorlin	1785 véhicules/jour dont 48 Poids Lourds	552 v/j dont 10 PL	1271 v/j dont 38 PL	1336 v/j dont 81 PL
Débit moyen journalier sortant de St Sorlin	1787 véhicules/jour dont 61 Poids Lourds	595 v/j dont 13 PL	1370 v/j dont 45 PL	1303 v dont 46 PL
Trafic moyen journalier tous sens confondu	3572 véhicules/jour dont 108 Poids Lourds	1147 v/j dont 23 PL	2641 v/j dont 83 PL	2639 v dont 127 PL
Vitesse moyenne de 85% des usagers en dessous de :	83 Km/h au lieu de 70	85 Km/h au lieu de 80	60 Km/h au lieu de 50	76 Km/h au lieu de 50

Le but de cette action était de déceler les points noirs vis-à-vis de la vitesse excessive.

Les résultats sont sans grande surprise, et parlants. Le secteur de la Frette est particulièrement impacté par ce fléau.

Plusieurs bureaux d'études vont être contactés afin d'élaborer un projet simple et efficace.

Le département nous accompagnera financièrement à hauteur de 50 % maximum. Les propositions devront être adaptées au classement administratif de la route, ainsi qu'aux finances de la commune.

Egalement à l'étude avec le Département : la suppression des priorités à droite de l'ensemble du village et leur remplacement par des stops.

- Les travaux de la route de la Frette sont désormais terminés.

- **Lampadaire de l'arrêt de bus de la Frette (proche de la boîte à livres)**

Difficultés pour la maîtrise du réglage de l'horloge dont dépend ce lampadaire.

- Prime sur l'achat d'un vélo électrique (aide versée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné), les modalités sont disponibles directement sur leur site et également détaillées sur le prochain Sorl'Info.
- Point sur le tableau d'organisation des élections et la tenue du bureau de vote.

- **ENS** : une visite nocturne pour découvrir les papillons de nuit à l'ENS de Valencey est organisée le 24 juin prochain.
- Dernièrement, 2 fuites d'eau ont eu lieu sur la Frette, à une semaine d'intervalle, chemin du Château et chemin de Grand Vent.

Gilbert BATIER confirme que le ramassage des poubelles grises s'effectuera bien chaque semaine à partir du 15 juin.

- **lotissement du « Parc du Gros Châtaignier » (La Frette)** : les ventes de terrain à l'aménageur auront prochainement lieu. Le commencement des travaux est estimé début décembre.

- **Pierre du Moulin**

Madame le Maire attire l'attention sur les dégradations qui ont été faites par un groupe d'enfants à la sortie de l'école, sous la Pierre Du Moulin déposée devant l'école. Un creusement a été effectué sous la pierre, pesant plus de 200kg, mettant en danger les enfants qui n'étaient sous aucune surveillance parentale.

La mise en sécurité a été renforcée, mais Madame le Maire prévient que si cela se reproduit, la Pierre du Moulin sera déplacée sur un autre site communal et qu'aucune autre structure ou matériel ne sera positionné devant la sortie de l'école pour éviter une surveillance accrue du site et des accidents éventuels dus aux dégradations.

- **Marie-Alix RIOBÉ** : chargée de la mise en page tous les mois du sorl'info, elle est félicitée pour l'attractivité de celui-ci.
- **Pierre-Yves DURAND** : il va positionner rapidement une réunion Commission Jeunesse pour concrétiser le livret des nouveaux arrivants et parachever la vidéo de présentation du village (utilisation d'un drone pour vues aériennes).

Jonathan DUPIN : il doit fixer une réunion pour le Terrain Orcel, afin d'essayer de l'aménager avant l'été (tables, poubelles, etc.).

Gérard BUDIN : il rappelle qu'il faut mettre des chenaux et un récupérateur d'eau sur le terrain Orcel.

- Vont être répertorié, sur la commune, tous les sites où doit être implantée une poubelle.

Voir avec la CCBD si les achats de matériels d'aménagement d'espaces loisirs peuvent être mutualisés.

Maurice COTTAZ : dans le cimetière 3 tombes ont été reprises (soit 4 mètres de long récupérés), les exhumations des défunts ont été effectuées et l'inhumation des corps a été faite dans l'ossuaire de la commune.

Le travail sur la procédure de reprise des tombes en état d'abandon a commencé ; Avant de fixer la date de la visite avec les familles, il nous faut impérativement la réponse des services de la préfecture quant à la confirmation de l'obligation d'être accompagné par un officier de police.

Présence au Forum des Balcons du Dauphiné du 11 juin 2022 : pour tous ceux qui n'ont pas pu s'y rendre, consulter le site www.balconsdudauphine.fr

Les conseils communautaires sont ouverts au public, le prochain aura lieu le 7 juillet 2022 à Arandon-Passins.

Rappel est fait sur l'importance de participer aux instances de la CCBD dans lesquelles se sont inscrits les élus municipaux :

- Économie
- Eau et assainissement
- Collecte et traitement des déchets
- Culture

- Enfance Jeunesse
- Environnement
- Habitat / Logement
- Equipements et aménagements sportifs
- Espace France Services
- L'accueil du jeune enfant
- Mobilité
- Schéma de Cohérence Territoriale

Simone COMBET : elle a assisté en présence de **Maurice COTTAZ** et **Nicole GENIN** au Forum des Balcons du Dauphiné le 11 juin 2022. Elle réitère l'intérêt d'y être présent.

Compte rendu de la réunion au CTS (Conférence Territoriale des Solidarités) à Crémieu le 30 mai 2022.

A l'ordre du jour,

- une action parentalité dans l'espace « Pays de la Pierre » mais uniquement dans les communes autour de Montalieu-Vercieu.
- Un appel à projet Nature et lien social pour toutes sortes de structures (ex : EHPAD, éco centre, etc.), les rendez-vous Nature ont lieu dans les ENS (Espaces Nature Sensibles) et sont pris en charge par le département. Voir dans <https://biodiversite.isere.fr/>
Il est proposé 200 animations et événements gratuits dans les Espaces Naturels Sensibles, mais il faut cependant prévoir le coût du transport lors des déplacements.
- En dernier point, le plan départemental jeunesse : projet de Contrat Territorial Jeunesse CTJ.

Ce projet est en expérimentation sur 4 territoires, mais la première condition de réussite est de mobiliser les jeunes, afin de connaître leurs besoins et leurs projets, pour faire aboutir ces CTJ.

Fin de séance à 22h56